Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 6

Artikel: O.C.D.E.

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848862

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





L'O.C.D.E. (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), a succédé en 1960 à l'O.E.C.E. (Organisation Européenne de Coopération Economique) qui fut créée pour contribuer à la reconstruction des économies dévastées par la seconde guerre mondiale. Elle est formée de 22 pays (Europe occidentale, Etats-Unis, Canada et Japon).

Sa première vocation est d'ordre économique et financier: elle vise à assurer l'expansion saine, équilibrée, de l'économie et la progression du niveau de vie dans les pays membres. Ceuxci s'efforcent d'atteindre ce résultat par une action concertée à base multilatérale et non discriminatoire, qui se traduit notamment par une coopération constante et des examens réci-

proques de leurs situations et de leurs politiques économiques respectives.

Sa deuxième vocation, l'aide au développement, tend à éviter l'accentuation de l'écart qui existe entre pays riches et pays pauvres. A ce titre, les principaux pays donneurs se consultent pour accroître l'efficacité de leurs efforts d'aide, les coordonner et en améliorer les conditions. Leur assistance tend aussi à renforcer la position exportatrice des pays en voie de développement sur le marché mondial.

Cet effort entrepris en commun, qui n'est autre chose qu'une nouvelle forme de diplomatie économique, fait de l'O.C.D.E. un instrument précieux pour les pays-membres. Cette Organisation est un centre d'échanges de connaissances et de réflexion qui contribue souvent à l'élaboration de politiques mieux adaptées à l'interdépendance croissante des économies nationales. Elle est aussi un lieu de rencon-

tre discret où les délégués confrontent leurs expériences et harmonisent fréquemment leurs conceptions.

Naturellement, l'application des principes de base de l'O.C.D.E., qui sont très généraux, entraînent, en raison des répercussions réciproques et toujours plus étendues et profondes que les matières ont les unes sur les autres, une coopération internationale dans des domaines multiples. On ne peut plus en effet imaginer de nos jours des politiques économiques qui ne se soucieraient pas du niveau de l'emploi, des problèmes de balances des paiements, des transactions invisibles, etc. De même, le maintien d'une économie forte suppose des évolutions et adaptations parfois importantes, notamment de l'agriculture, de l'industrie, de la main-d'œuvre, de la technologie, de la science et de l'enseignement. L'organigramme ci-dessous témoigne de la diversité des domaines dont traite l'Organisation.

CHEF DE LA DELEGATION

Branche des Affaires financières

Transactions invisibles; tourisme; assurances; fiscalité; paiements; accord monétaire européen; balance des paiements.

Branche des Affaires scientifiques

Politique scientifique des pays membres ; coopération dans la recherche dans les domaines de l'eau, de l'air, des pesticides, du bruit, des problèmes routiers, de l'innovation de la technologie urbaine, des transports et de l'information scientifique et technique ; problèmes d'éducation et d'enseignement ; agence européenne pour l'énergie nucléaire.

Branche de l'aide au développement

Comité d'Aide au Développement (moyens d'augmenter quantitativement et qualitativement le volume global des ressources financières mises à la disposition des pays moins développés, d'accroître l'efficacité de l'aide, de coordoner les programmes des différents donneurs, examen des programmes et politique d'aide des pays membres); coordination CNUCED; groupes consultatifs de la Banque mondiale et consortia de l'OCDE; assistance technique aux pays membres moins développés; centre de développement; problèmes démographiques.

Branche des Affaires économiques

Examen des situations économiques des pays membres ; échanges ; croissance économique ; problèmes industriels et d'énergie ; agriculture ; maind'œuvre et affaires sociales ; politique des consommateurs.